



HAL
open science

Le curé Meslier (1664-1729) : un prêtre athée et révolutionnaire au 18e siècle

Gerhardt Stenger

► **To cite this version:**

Gerhardt Stenger. Le curé Meslier (1664-1729) : un prêtre athée et révolutionnaire au 18e siècle. Les Cahiers Rationalistes, 2020, 669, pp.42-50. <hal-04252725>

HAL Id: hal-04252725

<https://hal.science/hal-04252725v1>

Submitted on 21 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

Jean Meslier était un prêtre de la région champenoise qui a vécu à la charnière du 17^e et du 18^e siècle. Après sa mort, on a découvert un gros manuscrit autographe écrit par Meslier dans l'ombre de son presbytère. C'est un monstre de plus de sept cent pages d'une écriture serrée, jamais publié du vivant de son auteur, et que probablement personne d'autre que lui n'a lu. En voici le titre : *Mémoire des pensées et des sentiments de J... M... prêtre curé d'Estrepigny et de Balaive sur une partie des erreurs et des abus de la conduite et du gouvernement des hommes ; où l'on voit des démonstrations claires et évidentes de la vanité et de la fausseté de toutes les divinités et de toutes les religions du monde, pour être adressé à ses paroissiens après sa mort, et pour leur servir de témoignage de vérité, à eux et à tous leurs semblables*. C'est donc une sorte de testament du curé dans lequel il critique, sans ménagement, le christianisme et la société inégalitaire de son temps. Il dénonce sans ambages l'alliance sacrée entre le trône et l'autel, entre la religion et la politique sous l'Ancien Régime et déclare fermement la non-existence de Dieu.

Jean Meslier est né en 1664 à Mazerny, dans les Ardennes. Il était le fils d'un marchand de condition modeste, mais pas pauvre. Son village natal comptait une soixantaine d'habitants ; la plupart travaillaient la terre appartenant au seigneur du lieu. La misère de ces paysans, accablés d'impôts, contraints à une soumission totale, est le premier spectacle dont le jeune Meslier se souviendra. Dès son enfance, il a eu la possibilité de constater l'ampleur des abus commis contre les pauvres gens, l'état de disette dans lequel ils vivaient, le manque de dignité et l'indigence extrême de leur condition.

Comme il l'avoue lui-même dans l'*Avant-propos* de son *Mémoire*, Meslier a accepté de choisir la prêtrise pour faire plaisir à ses parents, bien qu'il n'ait jamais eu la foi. L'état ecclésiastique offrait en outre, c'est lui-même qui l'affirme, « un état de vie plus doux, plus paisible et plus honorable dans le monde que celui du commun des hommes »¹. En 1688, il est ordonné prêtre ; début 1689, il est nommé curé d'Étrépigny et de Balaives en Champagne, où il restera jusqu'à sa mort.

Les prédécesseurs de Meslier n'avaient pas fait de leur mieux pour se faire aimer de leurs paroissiens. Un certain Martinet était ivrogne, débauché, présomptueux, et avait même été jeté en prison à leur grand soulagement. L'église était en ruine, le presbytère délabré : un cadre bien sombre pour un prêtre sans vocation !

Meslier a exercé son ministère à la satisfaction de ses paroissiens, mais ce n'est pas par son zèle apostolique qu'il a gagné leur amitié. Il tient à souligner qu'il leur a enseigné la religion « avec

¹ *Œuvres de Jean Meslier*, éd. R. Desné, J. Deprun et A. Soboul, t. I, p. 26-27.

beaucoup de répugnance et avec assez de négligence », ajoutant « comme vous avez pu le remarquer »², c'est qu'il n'avait pas caché un certain détachement à l'égard des choses de la foi. Il pouvait passer pour un original ; mais serviable et désintéressé, ami des petites gens.

Aux yeux de son premier archevêque, Meslier est un bon sujet. En 1696 il note : « Mr. le curé a la Sainte Bible et autres bons livres »³. Or avec la nomination de son successeur, la situation, pour Meslier, va beaucoup changer. Le long rapport qu'il fit du curé, en 1716, est en effet sans ménagement : « Ignorant, présomptueux, très entêté, opiniâtre, homme de bien⁴ négligeant l'église [...] ; il se mêle de décider des cas qu'il n'entend pas, et ne revient pas de son sentiment »⁵. On reproche au curé de ne pas entretenir ses églises : à Étrépy, « tout menace ruine », à Balaives, « l'église fait pitié ». Après l'office, Meslier distribue gratuitement aux enfants comme friandises les hosties non utilisées... au lieu de les vendre ! Autre grief : sa servante âgée d'environ dix-huit ans, que Meslier fait passer pour sa cousine germaine, et qu'il s'obstine à garder contre « la défense réitérée » de l'archevêque. Enfin, il a parlé plusieurs fois en chaire « contre la noblesse et le seigneur [du village] indirectement ». Conclusion : Meslier sera enfermé pendant un mois au séminaire de Reims, punition relativement légère. On ne doit pas exagérer l'importance de ce conflit avec l'archevêque. Ce genre de querelle était banal aux 17^e et 18^e siècles. Toute cette affaire permet plutôt de considérer Meslier comme une figure représentative du clergé rural au début du 18^e siècle, plutôt que de laisser voir en lui l'exemple de la singularité.

Ces démêlés avec l'archevêque semblent constituer le seul événement marquant dans la vie du curé. A-t-il compris qu'il valait mieux se taire ? Au rapport modéré que fait, deux ans plus tard, l'envoyé de l'archevêque, il n'est plus sévèrement jugé. Meslier avait sans doute commencé à mettre son *Mémoire* en chantier. Parallèlement à sa vie publique de curé de campagne, Meslier mène, pour lui seul, une vie secrète dont nous ignorons à peu près tout. Quand il meurt en 1729, nul ne connaît encore le message qu'il laisse à la postérité. Les curés du voisinage, venus sur le lieu, furent vite édifiés par la lettre que Meslier laissait à leur intention dans laquelle il dévoile ses véritables sentiments. On peut imaginer leur désarroi devant la dépouille de leur confrère mort en état d'apostasie. On lui refuse une sépulture chrétienne. Nous ignorons où il a été enseveli. Le décès de Meslier n'a été nulle part enregistré, de sorte que, pour l'état civil, il n'est pas mort. L'Église a tout simplement essayé d'effacer son souvenir, mais il restait son œuvre.

En ce qui concerne son *Mémoire*, Meslier en a soigneusement réglé la transmission : il en a rédigé trois copies puis les a déposées en lieu sûr. Dès le début des années 1730, il fait son entrée

² *Ibid.*, p. 6.

³ *Ibid.*, p. xxvi.

⁴ On doit entendre par « homme de bien », l'homme qui mène une vie régulière (ne s'enivrant pas, ne jouant pas aux cartes, ne se battant pas avec les paysans). Tous les curés visités par l'archevêque ne pouvaient pas prétendre à cette appréciation.

⁵ *Ibid.*, p. xxviii.

dans les circuits clandestins. Il faut savoir qu'il existe, au tournant du siècle, toute une production de textes philosophiques ou anti-chrétiens, qui circulent clandestinement sous forme manuscrite. La plupart de ces œuvres sont restées anonymes ; on en connaît aujourd'hui plus de 250 titres et en tout 2000 copies, conservées essentiellement dans les bibliothèques françaises et européennes. Le *Mémoire* de Meslier est l'œuvre la plus riche et la plus virulente de toute la littérature clandestine : dans les années 1740, plus de cent copies manuscrites circulent à Paris : le plus souvent, il s'agit de résumés qui fournissent l'essentiel de son ouvrage. En 1762, Voltaire publie un ouvrage intitulé *Extrait des Sentiments de Jean Meslier*⁶ : c'est un extrait d'un extrait qui réduit le gros volume du *Mémoire* à son vingt-troisième. Avec cette publication, Voltaire trahit Meslier en même temps qu'il le popularise. La falsification résulte, d'une part, de la mutilation opérée sur l'ensemble du *Mémoire*, dont on a retranché le plus original : la partie philosophique et la partie politique ; elle tient, d'autre part, à la conclusion plaquée qui termine la polémique antichrétienne par une profession de foi déiste :

Je finirai par supplier Dieu, si outragé par cette secte, de daigner nous rappeler à la religion naturelle, dont le christianisme est l'ennemi déclaré [...] Alors l'univers serait composé de bons citoyens, de pères justes, d'enfants soumis, d'amis tendres. Dieu nous a donné cette religion en nous donnant la raison. Puisse le fanatisme ne la plus pervertir ! Je vais mourir plus rempli de ces désirs que d'espérances.

Voilà le précis exact du Testament [...] de Jean Meslier. Qu'on juge de quel poids est le témoignage d'un prêtre mourant qui demande pardon à Dieu.

Aux yeux de Voltaire, le « témoignage » de Meslier est un des « monuments contre la religion chrétienne » ; c'est une nouvelle arme lancée dans les combats anticléricaux au moment où il s'engage dans l'affaire Calas. Si Meslier est un allié objectif dans le combat de Voltaire contre l'Infâme, il est aussi allé trop loin à ses yeux. L'extrait fait par Voltaire, ainsi que par les abrégiateurs précédents, est purgé du « poison de l'athéisme ».

La première publication intégrale du *Mémoire* a été faite en 1864 ; l'édition de ses œuvres complètes date seulement de 1970-1972. Une nouvelle édition a paru en 2007 chez coda sous le titre *Mémoire contre la religion*.

Structure du *Mémoire* :

Un long *Avant-propos* dans lequel Meslier indique son dessein de montrer comment la politique et la religion s'accordent pour asservir le peuple. Toute religion étant instrument d'oppression, lutter contre la tyrannie, c'est d'abord détruire la religion. Meslier rapporte alors le souhait d'un homme d'autrefois « que tous les grands de la terre et que tous les nobles fussent pendus et étranglés avec des boyaux de prêtres »⁷. En dernière analyse, la pensée du curé Meslier est politique.

⁶ Il est intitulé *Testament de Jean Meslier* à partir de la 2^e édition publiée la même année.

⁷ *Op. cit.*, t. I, p. 23.

Le *Mémoire* à proprement parler se compose de huit « preuves de la vanité et de la fausseté des religions », chacune desquelles est subdivisée en chapitres de longueur variable. Chaque chapitre porte un titre qui en introduit le contenu. Au total, les huit Preuves contiennent 92 chapitres.

I^{re} Preuve : Les *religions* sont des inventions humaines. (C'est d'ailleurs ce que disaient les chrétiens à propos des autres religions : la mythologie et la théologie païennes dérivent des traditions bibliques, les intermédiaires entre les Hébreux et les Grecs étant les Phéniciens.) Les hommes se sont toujours évertués à inventer des idoles, des divinités, des rites, des religions ; au fur et à mesure, les plus rusés d'entre eux se sont attribué la faculté de parler ou d'agir en vertu de prétendus pouvoirs venant d'en haut, puis ont fait alliance avec les chefs pour exploiter et opprimer le peuple. Meslier est l'un des premiers à populariser la thèse de l'« imposture des prêtres ».

II^e Preuve : La *foi* qui sert de fondement aux religions n'est établie que sur des incertitudes, des contradictions et des absurdités. La foi est une « croyance aveugle », contraire à la raison. Il s'ensuit que les hommes qui vivent dans l'aveuglement, qui s'attachent aux croyances religieuses sans aucun raisonnement, sont sujets à des disputes, à des troubles, à des persécutions pour maintenir et défendre leur religion, qu'ils croient la seule véritable. C'est parce qu'aucune religion n'est susceptible de démonstration que les hommes s'égorgent entre eux. – Dans la deuxième partie de cette Preuve, Meslier s'en prend aux prétendus miracles censés prouver la vérité de la religion chrétienne. Les miracles existent dans toutes les religions, et si les chrétiens prétendent qu'il s'agit de faux miracles perpétrés par des imposteurs, rien ne prouve que les faiseurs de miracles chrétiens soient plus crédibles.

III^e Preuve : Les prétendues *visions* et *promesses* de l'Ancien Testament sont vaines et fausses. Meslier essaie de démontrer le ridicule d'une prétendue alliance entre Dieu et le peuple juif, à qui il aurait fait des promesses absurdes et qui ne se sont jamais accomplies (ils deviendraient le plus saint, le plus heureux et le plus triomphant peuple de la terre). Meslier prétend que ces prophéties venaient tout simplement du besoin des chefs hébreux de faire prévaloir leur autorité sur le peuple par l'attribution d'une élection divine.

IV^e Preuve : Les *prophéties* de la Bible sont fausses, car elles ont été contredites par l'histoire. Aucune promesse du Christ notamment ne s'est réalisée. Meslier rejette d'avance les explications des exégètes anciens et modernes qui prétendent qu'il faut comprendre ces prophéties non pas à la lettre mais comme une allégorie. Si Jésus-Christ a promis comme prochain le royaume du Ciel, il faut en réalité entendre que c'est l'Église qui conduirait les hommes vers le salut. « Il est facile de voir et de faire voir, dit-il, que ce prétendu sens spirituel et allégorique n'étant qu'un sens étranger, un sens imaginaire et un sens forgé à la fantaisie des interprètes, il ne peut nullement servir à la vérité. »

V^e Preuve : La *doctrine* et la *morale chrétiennes* heurtent le bon sens, sont absurdes et dangereuses. Meslier dénonce en particulier cinq erreurs de doctrine (la Trinité, l'Incarnation, l'Eucharistie, la

création de l'homme et le péché) et trois erreurs de morale. Meslier attaque avec violence la doctrine et la morale catholiques qui prêchent le renoncement au plaisir au profit des souffrances et condamnent l'amour charnel en menaçant les pécheurs des flammes de l'enfer. Mais l'erreur la plus grave, aux yeux de Meslier, est le pardon des ennemis, car il justifie l'oppression. Affirmer qu'il faut aimer ses ennemis, faire du bien à ceux qui vous font du mal, souffrir les injures non seulement sans se venger mais sans s'en fâcher ou s'en plaindre, c'est renverser les principes de justice, laisser opprimer les bons et les faibles et favoriser les méchants. C'est l'erreur la plus funeste de toutes. Meslier affirme qu'il est du droit naturel et de la droite raison de la justice et de l'équité naturelle de haïr le mal et de haïr ceux qui nous font injustement le mal. Meslier le révolté fait ici éclater son indignation face à cette morale de l'oppression politique et sociale : les hommes ont le droit de se révolter contre leurs oppresseurs.

VI^e Preuve : Le christianisme permet et favorise l'oppression, l'inégalité et l'injustice, source de la misère du plus grand nombre. Meslier dénonce les abus de l'Église catholique, les richesses qu'elle accumule, la tyrannie des grands qu'elle autorise et légitime. Les nobles, soutenus par l'Église, possèdent tous les biens, ils sont la vermine qui ronge le corps social. Meslier propose un nouveau régime social fondé sur la communauté des biens et l'égalité en matière de subsistance : la terre devrait être à ceux qui la travaillent ; tous devraient avoir droit à une semblable nourriture, un logement chauffé et des vêtements nécessaires. Cette sixième preuve, située à la charnière de l'œuvre entre la dénonciation du christianisme et l'exposé du matérialisme athée, n'est pas la plus étendue, mais elle est au cœur de l'argumentation.

Jusqu'ici, toutes les démonstrations du *Mémoire* se déroulent dans un cadre théorique dans lequel Meslier suppose encore l'existence de « quelque divinité » et de « quelque véritable religion ». Ce n'est que dans la deuxième partie de l'ouvrage, où Meslier expose un matérialisme athée, qu'il critique les fondements métaphysiques de la religion chrétienne : l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Cette deuxième partie, comprenant les Preuves VII et VIII, est aussi longue que la première (environ 400 pages dans le manuscrit).

VII^e Preuve : Dieu n'existe pas. L'ordre de la nature ne suppose pas un créateur souverain puisque la matière et le mouvement suffisent à expliquer le monde ; le désordre et le mal ruinent l'idée d'un Dieu bon et tout-puissant.

VIII^e Preuve : L'âme n'est pas une substance spirituelle mais une modification de la matière et, comme telle, mortelle ; il n'y a donc pas d'au-delà à espérer.

Dans la conclusion, Meslier fait l'éloge du régicide et appelle les opprimés à s'unir contre leurs oppresseurs ; il invite, pour les aider dans cette tâche libératrice, ceux de ses lecteurs qui sont les plus éclairés et les plus influents.

Un *Appel comme d'abus*, c'est-à-dire une protestation contre l'abus du pouvoir ecclésiastique, dans lequel il récuse d'avance « les procédures injurieuses des prêtres et des tyrans ». Le seul tribunal d'appel auquel il recourt est celui de la conscience de ses lecteurs, celui des « personnes sages et éclairés ». C'est déjà la démarche caractéristique d'un homme du siècle des Lumières.

Deux lettres écrites « à messieurs les curés de son voisinage et à tous autres semblables messieurs leurs confrères », pour se justifier et pour les exhorter à suivre son exemple.

Le *Mémoire* de Meslier contient le plus violent réquisitoire jamais écrit contre le christianisme. Cependant l'auteur ne s'attaque pas à la religion en elle-même parce qu'elle est absurde à ses yeux ; il l'attaque parce qu'il se dresse, avant tout, contre les injustices du système social et politique : l'irrationalité religieuse exprime en quelque sorte l'irrationalité de l'ordre social et politique. Meslier identifie le fait religieux, tel qu'il existe en son temps, comme l'obstacle majeur à l'émancipation des peuples opprimés. Ce mariage de la critique de la religion et de la critique sociale constitue la grande originalité du *Mémoire* de Meslier. Meslier sympathise avec le violent mécontentement des paysans ; sa doctrine, communiste avant la lettre, doit déboucher sur une révolution :

Je voudrais pouvoir faire entendre ma voix d'un bout du royaume à l'autre, ou plutôt d'une extrémité de la terre à l'autre ; je crierais de toutes mes forces : « Vous êtes fous, ô hommes, vous êtes fous de vous laisser conduire de la sorte, et de croire si aveuglement tant de sottises. » Je leur ferais entendre qu'ils sont dans l'erreur, et que ceux qui les gouvernent les abusent et leur en imposent. [...] Je leur reprocherais leur lâcheté de laisser vivre si longtemps de si détestables tyrans, et de ne point secouer le joug si odieux de leurs tyranniques gouvernements, et de leurs tyranniques dominations. [...] Unissez-vous donc peuples, si vous êtes sages, unissez-vous tous, si vous avez du cœur [courage], pour vous délivrer de toutes vos misères communes ; excitez-vous, et encouragez-vous les uns les autres à une si noble, si généreuse, si importante et si glorieuse entreprise que celle-là »⁸.

Que le peuple prenne conscience de l'injustice : des écrits comme le sien doivent l'y aider. Après quoi, le changement sera provoqué par une cessation massive du travail. Grève générale (il n'emploie pas le mot) qui ne manquera pas de faire plier les privilégiés. Une nouvelle société s'édifiera alors, sur la base d'un socialisme paroissial : les hommes doivent « tout mettre en commun dans chaque paroisse pour jouir tous en commun des biens de la terre et des fruits de leurs travaux ». On comprend que sous la Révolution, la Convention ait accepté le principe de lui élever une statue. Mais son nom figure sur un obélisque à Moscou, gravé par les bolcheviques en 1919.

Le plus grand mal, pour Meslier, est la souffrance des hommes causée non pas par le péché originel mais par l'injustice des conditions. Dans l'*Avant-propos*, il raconte qu'il a très tôt été frappé par la misère dans laquelle vivaient la plupart des hommes de son entourage : « Dès ma plus tendre jeunesse, j'ai entrevu les erreurs et les abus qui causent tant de si grands maux dans le monde ; plus

⁸ *Op. cit.*, t. III, p. 129-130 et 147-148.

j'ai avancé en âge et en connaissance, plus j'ai reconnu l'aveuglement et la méchanceté des hommes, plus j'ai reconnu la vanité de leurs superstitions et l'injustice de leurs mauvais gouvernements »⁹. Meslier est parti de cette découverte pour construire son système fondé sur la révolte contre cette société d'oppression dont l'Église est un pilier fondamental. La religion et la politique s'entendent « comme deux coupeurs de bourses » et se soutiennent mutuellement : « d'un côté les prêtres [...] recommandent sous peine de malédictions et de damnation éternelle d'obéir aux magistrats, aux princes et aux souverains comme étant établis de Dieu pour gouverner les autres, et les princes de leur côté font respecter les prêtres [...] et les maintiennent dans les fonctions vaines et abusives de leur faux ministère »¹⁰. L'analyse de la société est un peu courte, mais la critique de Meslier est d'autant plus radicale. Il ne montre aucune confiance dans les solutions de compromis et n'est pas disposé de se battre uniquement contre l'Église, comme la plupart des autres philosophes. Avant les *Lettres philosophiques* de Voltaire, c'est bien son *Mémoire* qui a lancé la première bombe contre l'Ancien Régime.

⁹ *Ibid.*, t. I, p. 7.

¹⁰ *Ibid.*, p. 18-19.